JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 84 (1943), p. 193-205
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1943__84__193_0>

© Société de statistique de Paris, 1943, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — *Mouvement de la population en France.*

Le tableau ci-après fournit les résultats démographiques des six dernières années ainsi que ceux des années 1921 et 1913 pour l'ensemble de 87 départements (territoire de 1939, non compris les trois départements alsaciens et lorrain) :

Années	Millions d'habitants	Nombre total des Mariages	Divorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an	Excédent de naissances	Proportions pour 10.000 habitants Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an p. 1.000 nés vivants
1942 .	38,0	258.350	14.322	544.673	638.298	38.169	— 93.625	136	143	168	70
1941 .	38,0	217.009	14.504	493.284	660.279	36.140	—166.995	114	130	174	73
1940 .	40,0	169.830	11.096	534.897	734.550	48.760	—199.653	85	134	184	91
1939 .	40,1	247.358	21.188	583.677	619.435	37.088	— 35.758	123	146	155	63
1938 .	40,1	259.825	23.441	579.613	621.417	38.014	— 41.804	130	145	155	66
1937 .	40,0	260.426	23.130	586.250	604.962	38.369	— 18.712	130	147	151	65
1921 .	37,5	434.454	31.821	770.429	668.652	90.778	+101.777	232	205	178	118
1913 .	39,8	298.866	14.998	746.014	702.213	83.883	+ 43.801	150	187	176	112

Les événements exceptionnels déclenchés en septembre 1939 ont eu de profondes répercussions sur la situation démographique de la France. Celle-ci, déjà défavorable depuis plusieurs années, n'a fait que s'aggraver au cours des années 1940 et 1941. En 1942, on assiste à un redressement appréciable tendant à rétablir la situation d'avant-guerre en ce qui concerne la nuptialité et la natalité; mais la mortalité générale demeure élevée.

Depuis 1935, on a enregistré chaque année un excédent de décès. En 1939, cet excédent se chiffrait à 34.600 dans l'ensemble des 87 départements considérés. En 1940, sous l'effet combiné de la baisse de la natalité et du brusque relèvement de la mortalité, il s'est élevé à un niveau maximum exceptionnel de l'ordre de 200.000, d'où il est retombé à 167.000 en 1941 et à 94.000 en 1942.

Les événements pénibles de l'été 1940 ont entraîné une diminution d'un tiers du nombre des mariages par rapport à 1939. Le nombre de 169.830 enregistré en 1940 est le plus faible qui ait été constaté depuis l'origine des statistiques (les années de guerre 1915 à 1918 mises à part) : au cours du troisième trimestre, 24.000 mariages seulement ont été célébrés. La stabilisation des événements a eu pour résultat le redressement du nombre des mariages à 217.000 en 1941 et à 258.000 en 1942. Les unions ont donc été, en 1942, plus nombreuses qu'en 1938 et cela malgré l'absence des prisonniers et des travailleurs partis en Allemagne. Il serait dangereux de vouloir en déduire un relèvement de la fréquence des mariages, c'est-à-dire de la proportion des unions par rapport à la population mariable; les éléments de calcul nécessaires à cette appréciation font défaut à l'heure actuelle. Il est aisé de reconnaître que l'accroissement constaté provient de l'augmentation absolue de la population mariable. En effet, le groupe des personnes âgées de vingt à vingt-quatre ans, groupe qui fournit normalement le plus fort contingent des nouveaux mariés, comprenait, en 1938, les générations de 1914 à 1918, soit une classe normale (1914) et quatre classes creuses; en 1942, par contre, il comprend les générations de 1918 à 1922, soit deux classes creuses seulement (1918 et 1919) et trois classes d'effectifs plus importants que celui de la génération 1914.

En 1940, les divorces transcrits sur les registres de l'état civil ont été réduits de moitié par rapport à l'année 1938. En 1941, leur nombre se relève à 14.500, c'est-à-dire aux deux tiers du nombre d'avant-guerre et se maintient à ce niveau en 1942.

La natalité qui avait été en baisse continue de 1930 à 1938 s'était légèrement relevée en 1939; on y avait enregistré 4.064 naissances de plus que l'année précédente. Malheureusement, cette hausse qui s'était manifestée à partir du deuxième trimestre 1939 n'a subsisté que jusqu'au premier trimestre 1940. Le nombre des naissances d'enfants déclarés vivants est tombé à 535.000 en 1940 et à 493.000 en 1941. C'est le chiffre le plus faible constaté depuis l'origine des statistiques, à l'exception des années de guerre 1915 à 1918; il correspond au minimum des mariages observé en 1940. Chaque trimestre de l'année

1942 a amené un redressement sensible de la situation. En effet, le chiffre global des naissances de cette dernière année : 544.673 dépasse de 51.000, soit de 10 % celui de l'année précédente. Le taux de natalité s'établit à 143 pour 10.000 habitants contre 145 en 1938; il a donc presque retrouvé son niveau d'avant-guerre. Afin de reconnaître les causes de ce relèvement dans les circonstances présentes on a établi les taux de fécondité légitime pour les années de 1939 à 1942, compte tenu de la situation spéciale créée par la présence des femmes de prisonniers. Le nombre de ces dernières a été évalué à 600.000. Étant donné l'absence, à l'heure actuelle, de certains éléments statistiques nécessaires au calcul correct du taux de fécondité, on a dû se contenter d'une évaluation assez sommaire. Celle-ci a fourni les résultats suivants :

Comparaison des naissances légitimes (nés vivants et mort-nés) pour 10.000 femmes mariées âgées de quinze à quarante-neuf ans :

	1939	1940	1941	1942
a) Y compris les femmes de prisonniers . .	890	820	750	820
b) Non compris les femmes de prisonniers .	—	—	830	910

Les taux de la seconde ligne tiennent compte de la situation réelle : en 1942 le taux évalué est de 910 contre 890 en 1939. La fécondité légitime en 1942 dépasse donc de 2 % celle d'avant-guerre. Comme on pourrait, dans une certaine mesure, assimiler aux femmes des prisonniers celles des travailleurs partis en Allemagne, le pourcentage donné ci-dessus doit être considéré comme limite inférieure.

Les rigueurs particulièrement intenses de l'hiver 1939-1940, ainsi que les événements exceptionnels de l'été 1940 ont élevé le nombre des décès de cette année à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis la guerre de 1914-1918 : 735.000. Au cours des deux années suivantes, ce nombre est allé en diminuant : en 1941, la baisse par rapport à l'année précédente a été de 11 %, en 1942 elle s'est réduite à 3 %. Malgré cette régression, la mortalité de 1942 demeure sensiblement plus élevée que celle d'avant-guerre. Calculé pour 10.000 habitants, le taux de mortalité générale est passé de 155 en 1938 et 1939 à 184 en 1940 (+ 19 %); en 1941, il est tombé à 174 (— 5 %) et il s'établit à 168 (—3 %) en 1942. Quant à la mortalité infantile, elle a subi les mêmes variations que la mortalité générale. Du minimum 63 atteint en 1939 elle s'est élevée au taux de 91 pour 1.000 naissances en 1940, d'où elle a baissé à 73 en 1941 et 70 en 1942.

Si l'on ramène à 100 les divers taux de l'année 1938, l'évolution de la situation démographique de la France est caractérisée par les indices suivants :

Années	Nuptialité	Natalité	Mortalité générale	Mortalité infantile	Excédents de décès
1939	95	101	100	95	90
1940	66	92	119	138	500
1941	88	90	112	110	440
1942	105	99	108	106	250

II. — *Mouvement de la population dans quelques pays étrangers.*

Pays	Années	Milliers de Mariages	Milliers de Nés vivants	Milliers de Décédés	Proportions pour 10.000 habitants Nouveaux mariés	Nés vivants	Décédés	Excédents de naissances	Décès de moins d'un an p^r 1.000 nés vivants
Allemagne(1)	1939	944	1.634	1.009 (2)	236	204	126	78	62
	1940	731	1.645	1.046 (2)	182	204	130	74	65
	1941	590	1.528	996 (2)	146	188	123	65	67
	1942	607	1.239	990 (2)	148	152	121	31	70
Bohême-Moravie .	1939	80	110	96	229	157	138	19	95
	1940	77	125	100	206	167	134	33	94
	1941	69	130	101	183	173	134	39	99
	1942	76	138	105	202	183	139	44	98
Angleterre et Galles .	1939	440	619	499	212	150	121	29	50
	1940	468	607	582	227	147	141	6	55
	1941	388	587	535	188	143	130	13	58
	1942	368	655	—	176	158	—	—	—
Écosse . . .	1939	46	87	64	184	174	129	45	69
	1940	54	86	73	214	173	146	27	78

(1) Y compris l'Autriche et les Sudètes, mais non compris les territoires annexés de Pologne et d'Eupen-Malmédy.
(2) Non compris les décès militaires.

Pays	Années	Milliers de Mariages	Milliers de Nés vivants	Milliers de Décédés	Proportions pour 10.000 habitants Nouveaux mariés	Proportions pour 10.000 habitants Nés vivants	Proportions pour 10.000 habitants Décédés	Proportions pour 10.000 habitants Excédents de naissances	Décès de moins d'un an p^r 1.000 nés vivants
Belgique	1939	55	126	110	131	150	131	19	73
	1940	36	112	134	86	134	161	—27	89
	1941	52	100	121	125	121	147	—26	84
	1942	61	107	121	148	129	146	—17	78
Bulgarie	1939	57	135	84	182	210	131	79	138
	1940	57	141	85	180	222	134	88	136
	1941	55	136	80	174	213	125	88	123
Danemark	1939	34	68	39	178	178	101	77	58
	1940	35	70	40	183	183	104	79	50
	1941	32	71	40	172	185	103	82	55
Espagne	1939	144	420	470	111	163	182	—19	135
	1940	216	627	424	167	244	165	79	109
	1941	189	507	484	146	196	187	9	143
France (87 dép.)	1939	247	584	619 (2)	123	146	155	— 9	63
	1940	170	535	735 (2)	85	134	184	—50	91
	1941	217	493	660	114	130	174	—44	73
	1942	258	545	638	136	143	168	—25	70
Hongrie (1)	1939	79	173	123	174	190	135	55	125
	1940	70	178	131	154	195	143	52	134
	1941	78	172	123	166	184	132	52	117
	1942	72	182	136	154	194	145	49	134
Hongrie actuelle	1942	105	307	226	142	208	153	55	151
Italie	1939	318	1.034	585	144	234	132	102	97
	1940	314	1.047	607 (2)	141	234	136	98	103
	1941	274	938	622 (2)	124	208	138	70	116
	1942	285	915	639 (2)	126	202	141	61	108
Pays-Bas	1939	81	181	76	184	207	87	120	34
	1940	67	185	88	152	208	99	109	39
	1941	66	182	90	147	203	100	103	43
	1942	88	189	86	194	209	95	114	40
Portugal	1939	49	199	116	131	265	155	10	120
	1940	47	188	121	121	244	156	88	126
	1941	55	184	135	143	239	175	64	151
Roumanie	1939	157	564	370	157	283	186	97	176
	1940 (3)	120	353	255	180	265	192	73	189
Suède	1939	60	97	73	190	153	115	38	39
	1940	58	96	73	183	150	114	36	39
	1941	57	99	72	178	156	112	44	37
	1942	62	114	64	194	177	99	78	33
Suisse	1939	32	64	49	152	152	117	35	43
	1940	33	64	51	154	150	120	32	46
	1941	36	72	47	169	169	111	58	41
	1942	37	79	47	172	185	110	75	38
Japon	1939	—	2.110	1.180	—	289	161	128	—
	1940	—	2.110	1.180	—	289	161	128	—
	1941	—	2.210	1.140	—	299	154	145	—
États-Unis	1939	—	2.251	1.388	—	172	106	66	48
	1940	—	2.360	1.417	—	180	108	72	47
	1941	—	2.500	1.420	—	190	108	82	46

Le tableau ci-dessus, incomplet en raison des circonstances, fournit les résultats démographiques de divers pays depuis 1939. Par rapport à cette année, la situation en 1942 se résume comme suit :

La nuptialité a baissé de 11 % en Hongrie (territoire d'après le traité de Trianon), de

(1) Territoire d'après le traité de Trianon.
(2) Non compris les décès militaires.
(3) Sans la Bessarabie.

12 % en Italie, de 17 % en Angleterre et de 37 % en Allemagne où les mariages de guerre avaient été particulièrement nombreux en 1939. On relève une augmentation de la nuptialité : en Suisse (13 %), France (9 %), Pays-Bas (5 %), Suède (2 %).

La natalité a baissé en Allemagne (25 %), Italie (15 %), Belgique (14 %), France (2 %). En revanche, elle a augmenté en Suisse (22 %), Bohême-Moravie (17 %), Suède (16 %), Angleterre (5 %), alors que dans les Pays-Bas (+ 1 %) elle a simplement retrouvé son niveau de 1939; elle l'a légèrement dépassé en Hongrie (+ 2 %).

Quant à la mortalité générale (qui ne comprend pas les décès militaires des belligérants), elle a diminué en Suède (14 %), en Suisse (6 %) et en Allemagne (4 %), mais elle s'est relevée en Belgique (11 %) dans les Pays-Bas (9 %), en France (8 %), en Italie (7 %) et en Hongrie (7 %).

De 1939 à 1941, la natalité s'est accrue de 3 % au Japon et de 10 % aux États-Unis, alors que la mortalité a baissé de 4 % au Japon et haussé de 2 % aux États-Unis. Ces deux pays ont vu leur excédent de naissances s'accroître, le premier de 13 %, le second de 24 %. C'est le Japon qui fournit le plus fort excédent de naissances : 145 pour 10.000 habitants en 1941; celui-ci est de 82 aux États-Unis, 70 en Italie, 65 en Allemagne et 13 en Angleterre et Galles.

III. — *État de la population de la France en 1936.*

Résultats généraux du dénombrement de la population du 8 mars 1936 (1).

Les nombres analysés ci-après sont ceux de la population *présente*, obtenus par le dépouillement des bulletins individuels recueillis. Le chiffre de la population *présente* (41.183.193 personnes) diffère de celui de la population *légale*, c'est-à-dire de celui des personnes ayant dans la commune leur *résidence habituelle* (41.907.056 habitants). La population présente correspond à un état de fait, alors que la population légale exprime un état habituel. L'écart entre la population légale et la population présente n'est autre chose que la balance entre le nombre de personnes ayant, en France, leur résidence habituelle, mais se trouvant à l'étranger le jour du recensement (voyageurs, militaires, marins, etc.) et le nombre de personnes résidant hors de France et se trouvant momentanément sur le territoire français le jour du recensement. En fait, cet écart se trouve augmenté par suite de l'imperfection des opérations du dénombrement.

1. *Sexe.* — Parmi les 41.183.193 personnes recensées présentes, le jour du dénombrement, dans l'ensemble du territoire on comptait :

19.797.415 personnes du sexe masculin, soit 48,1 %;
21.385.778 — féminin, soit 51,9 %.

Le nombre de femmes pour 1.000 hommes s'établit à 1.080 contre 1.070 en 1931, 1.103 en 1921 et 1.035 en 1911. Depuis 1921, le nombre des hommes a augmenté de 1.352.759, celui des femmes de 1.032.894. Cette proportion est très variable suivant les départements où elle subit l'influence des mouvements migratoires. On relève les proportions les plus fortes dans les départements suivants : Paris 1.217; Gironde 1.152; Ille-et-Vilaine 1.150; Loire-Inférieure 1.143; Manche 1.141. Les proportions les plus faibles se trouvent dans la Moselle, 915; Var 932; Hautes-Alpes 933; Basses-Alpes 964; Belfort 978; Seine-et-Marne 991; Meuse 995; Meurthe-et-Moselle 1001.

La répartition par sexe est différente pour les Français, les naturalisés et les étrangers. C'est dans la population naturalisée que la proportion des femmes est la plus élevée (1.265 pour 1.000 hommes); dans la population française on compte 1.103 femmes pour 1.000 hommes alors que parmi les étrangers les femmes sont en forte minorité : 726 pour 1.000 hommes. De 1931 à 1936, la proportion des femmes n'a que peu diminué chez les Français (1.103 contre 1.108); le recul est plus sensible pour les naturalisés (1.265 au lieu de 1.340). En revanche, elle a augmenté très fortement chez les étrangers (726 au lieu de 608).

2. *Age.* — Les tableaux I et II fournissent, en nombres absolus et en nombres proportionnels, la répartition de la population de la France suivant le sexe et l'âge en 1936 et en 1931.

---

(1) Extraits du volume : *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 8 mars 1936.* Tome I. 2e partie. publié par le Service National des Statistiques. Direction de la Statistique Générale.

TABLEAU I. — *Population présente le 8 mars 1936 suivant le sexe et l'âge.*

France (90 départements). Nombres absolus en milliers.

AGE en années	SEXES RÉUNIS			SEXE MASCULIN			SEXE FÉMININ		
	Français et naturalisés	Étrangers	Ensemble	Français et naturalisés	Étrangers	Ensemble	Français et naturalisés	Étrangers	Ensemble
1936									
0-4	3.181	117	3.298	1.600	59	1.659	1.581	58	1.639
5-9	3.228	143	3.371	1.623	72	1.695	1.605	71	1.676
10-14	3.333	166	3.499	1.682	84	1.766	1.651	82	1.733
15-19	2.143	123	2.266	1.083	62	1.145	1.060	61	1.121
20-24	2.782	170	2.952	1.383	98	1.481	1.399	72	1.471
25-29	3.085	225	3.310	1.537	134	1.671	1.548	91	1.639
30-34	3.087	278	3.365	1.531	179	1.710	1.556	99	1.655
35-39	2.893	260	3.153	1.384	167	1.551	1.509	93	1.602
40-44	2.446	195	2.641	1.054	124	1.178	1.392	71	1.463
45-49	2.381	151	2.532	1.046	93	1.139	1.335	58	1.393
50-54	2.294	110	2.404	1.019	65	1.084	1.275	45	1.320
55-59	2.200	86	2.286	1.004	48	1.052	1.196	38	1.234
60-64	1.936	62	1.998	892	33	925	1.044	29	1.073
65-69	1.556	46	1.602	695	23	718	861	23	884
70-79	1.905	49	1.954	800	23	823	1.105	26	1.131
80 et plus	485	11	496	171	5	176	314	6	320
Non déclaré	50	6	56	20	4	24	30	2	32
Ensemble	38.985	2.198	41.183	18.524	1.273	19.797	20.461	925	21.386
1931									
0-4	3.393	197	3.590	1.716	100	1.816	1.677	97	1.774
5-9	3.328	202	3.530	1.683	103	1.786	1.645	99	1.744
10-14	2.186	143	2.329	1.110	74	1.184	1.076	69	1.145
15-19	2.866	185	3.051	1.435	101	1.536	1.431	84	1.515
20-24	3.089	289	3.378	1.526	190	1.716	1.563	99	1.662
25-29	3.114	374	3.488	1.536	257	1.793	1.578	117	1.695
30-34	2.914	348	3.262	1.384	235	1.619	1.530	113	1.643
35-39	2.525	260	2.785	1.083	172	1.255	1.442	88	1.530
40-44	2.477	200	2.677	1.093	129	1.222	1.384	71	1.455
45-49	2.430	147	2.577	1.087	92	1.179	1.343	55	1.398
50-54	2.373	114	2.487	1.102	67	1.169	1.271	47	1.318
55-59	2.168	83	2.251	1.024	47	1.071	1.144	36	1.180
60-64	1.846	63	1.909	853	33	886	993	30	1.023
65-69	1.528	44	1.572	689	22	711	839	22	861
70-79	1.776	45	1.821	753	22	775	1.023	23	1.046
80 et plus	444	9	453	159	4	163	285	5	290
Non déclaré	56	12	68	23	8	31	33	4	37
Ensemble	38.513	2.715	41.228	18.256	1.656	19.912	20.257	1.059	21.316

TABLEAU II. — *Répartition proportionnelle suivant l'âge et le sexe, de la population présente en 1936 et 1931.*

AGE en années	1936			1931		
	Population totale	Sexe masculin	Sexe féminin	Population totale	Sexe masculin	Sexe féminin
0-4	80	40	40	87	44	43
5-9	82	41	41	86	44	42
10-14	85	43	42	57	29	28
15-19	55	28	27	74	37	37
0-19	302	152	150	304	154	150
20-24	72	36	36	82	42	40
25-29	80	40	40	85	44	41
30-34	82	42	40	79	39	40
35-39	77	38	39	68	31	37
40-44	64	29	35	65	30	35
45-49	62	28	34	62	28	34
50-54	58	26	32	60	28	32
55-59	56	26	30	55	26	29
20-59	551	265	286	556	268	288
60-64	49	23	26	47	22	25
65-69	39	17	22	38	17	21
70-79	47	20	27	44	19	25
80 et +	12	4	8	11	4	7
60 et +	147	64	83	140	62	78
Ensemble	1.000	481	519	1.000	484	516

Le vieillissement de la France se poursuit et s'accentue. La proportion des personnes ayant dépassé soixante ans atteint son maximum : 147 ‰ contre 140 en 1931, 124 en 1901 et 102 en 1851. Parallèlement, la proportion des jeunes de moins de vingt ans marque un minimum : 302 ‰ contre 304 en 1931, 347 en 1901 et 361 en 1851.

La pyramide des âges s'arrondit à la base et prend la forme d'une urne, phénomène caractéristique d'un pays à natalité décroissante. L'échancrure représentant les générations réduites de la guerre 1914-1918 passe, en 1936, au gradin de quinze à dix-neuf ans.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes jusqu'à l'âge de 35 ans; au delà de cette limite, c'est l'inverse qui se produit. L'âge moyen s'établit, en 1936 à 33 ans 3 mois pour le sexe masculin, à 35 ans 6 mois pour le sexe féminin et à 34 ans 5 mois pour les sexes réunis. Cette dernière moyenne était de 34 ans 0 mois en 1931, 32 ans 2 mois en 1901 et 30 ans 11 mois en 1851. L'accroissement de l'âge moyen est dû à la dénatalité, à l'augmentation de la longévité et à l'arrêt de l'immigration de jeunes étrangers.

La répartition par âge de la population diffère sensiblement suivant la région.

Départements comptant pour 10.000 habitants

le plus de jeunes gens n'ayant pas atteint leur vingtième année.				le moins de jeunes gens n'ayant pas atteint leur vingtième année.			
Sexe masculin		Sexe féminin		Sexe masculin		Sexe féminin	
Morbihan	3.941	Pas-de-Cal.	3.579	Paris	2.217	Paris	1.891
Côtes-du-N	3.923	Morbihan	3.536	Alpes-Mar.	2.653	Alpes-Mar.	2.362
Finistère	3.846	Moselle	3.520	Basses-Alpes	2.714	Haute-Gar.	2.482
Pas-de-Cal.	3.815	Côtes-du-N	3.452	Ariège	2.733	Ariège	2.483
Manche	3.771	Corse	3.443	Allier	2.779	Creuse	2.506
Corse	3.711	Finistère	3.432	Var	2.792	Lot	2.542
Ille-et-Vil.	3.704	Manche	3.413	Lot	2.811	Gironde	2.543
Mayenne	3.682	Mthe-et-Mos.	3.304	Cher	2.819	Hérault	2.557
Sarthe	3.650	Doubs	3.286	Haute-Gar.	2.820	Allier	2.559
Calvados	3.647	Calvados	3.280	Gers	2.822	Aude	2.574

Les jeunes gens sont les plus nombreux dans les départements bretons, Pas-de-Calais, Corse, etc... qui ont, en général, une natalité sensiblement supérieure à celle de la France entière. Au contraire, ils sont les plus rares dans la région parisienne, dans les départements du bassin de la Garonne et sur les bords de la Méditerranée entre Rhône et Alpes.

Départements comptant pour 10.000 habitants

le plus de vieillards ayant soixante ans et plus.				le moins de vieillards ayant soixante ans et plus.			
Sexe masculin		Sexe féminin		Sexe masculin		Sexe féminin	
Ariège . . .	2.218	Creuse . . .	2.323	Seine-banl. .	841	Moselle. . .	1.093
Lot	2.067	Lot	2.305	Moselle. . .	859	Seine-banl. .	1.195
Creuse . . .	2.038	Ariège . . .	2.260	Paris. . . .	937	B.-du-Rhône	1.210
Nièvre . . .	1.995	Yonne . . .	2.243	B.-du-Rhône	962	Pas-de-Cal. .	1.210
Gers	1.988	Nièvre . . .	2.224	M.-et-Mos. .	962	Bas-Rhin. .	1.269
Yonne . . .	1.974	Gers	2.135	Pas-de-Cal. .	965	M.-et-Mos. .	1.303
Indre. . . .	1.908	Tarn-et-G. .	2.093	Manche. . .	1.002	Finistère . .	1.304
Allier. . . .	1.900	Cher	2.068	Seine-Inf.. .	1.020	Corse. . . .	1.323
Cher	1.870	Allier. . . .	2.065	Ille-et-Vil. .	1.052	Paris. . . .	1.324
Tarn-et-G. .	1.866	Lot-et-Gar .	2.039	Belfort . . .	1.057	Seine-Inf.. .	1.373

Ce sont les départements de la bordure nord du Massif Central et d'une partie du bassin de la Garonne qui abritent le plus de vieillards. En revanche, on trouve le moins de vieillards dans la région parisienne, les départements industriels de l'Est, les Bouches-du-Rhône et le Pas-de-Calais.

3. *État matrimonial et âge.*

Alors qu'en 1921 et avant, la proportion des célibataires de chaque sexe l'emportait sur celles des mariés, c'est l'inverse qui s'est produit depuis 1931, et cette différence s'est encore accentuée en 1936 du fait de la chute importante de la natalité depuis 1931. La proportion des veufs et des veuves est restée stationnaire; en revanche, celle des divorcés des deux sexes a fortement augmenté par rapport à 1931.

Si l'on examine la répartition de la population suivant l'état matrimonial sous l'angle de la nationalité, on est amené aux constatations suivantes pour l'année 1936 : parmi les étrangers, la proportion des célibataires et des mariés est plus forte que parmi les Français et naturalisés; au contraire, celle des veufs et des divorcés est moins accusée, surtout pour le sexe féminin, ce qui est d'ailleurs très normal.

TABLEAU III. — *Population présente totale en 1936 suivant l'état matrimonial, le sexe et l'âge.*

(Après répartition des personnes d'âge et d'état matrimonial non déclarés.)

AGE en années	POPULATION totale	SEXE MASCULIN					SEXE FÉMININ				
		Ensemble	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Ensemble	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
a) *Nombres absolus en milliers.*											
0-9	6.676	3.358	3.358	—	—	—	3.318	3.318	—	—	—
10-14	3.502	1.767	1.767	—	—	—	1.735	1.735	—	—	—
15-19	2.268	1.146	1.140	6	—	—	1.122	1.052	70	—	—
20-29	6.271	3.156	1.770	1.365	11	10	3.115	1.102	1.965	25	23
30-39	6.528	3.266	551	2.630	47	38	3.262	495	2.596	117	54
40-49	5.181	2.320	220	2.000	68	32	2.861	359	2.104	345	53
50-59	4.697	2.138	180	1.785	144	29	2.559	275	1.639	605	40
60-69	3.606	1.646	134	1.250	246	16	1.960	208	932	799	21
70 et +	2.454	1.000	72	574	349	5	1.454	148	313	984	9
TOTAL . . .	41.183	19.797	9.192	9.610	865	130	21.386	8.692	9.619	2.875	200
b) *Répartition proportionnelle pour 1.000 habitants.*											
0-9	158	170	365	—	—	—	155	382	—	—	—
10-14	83	89	192	—	—	—	81	199	—	—	—
15-19	54	58	124	—	—	—	52	121	7	—	1
20-29	149	159	193	142	13	76	146	127	204	9	113
30-39	155	165	60	274	55	292	152	57	270	41	269
40-49	146	117	24	208	79	245	134	41	219	120	265
50-59	111	108	20	186	166	222	120	32	170	210	200
60-69	86	83	14	130	284	123	92	24	97	278	105
70 et +	58	51	8	60	403	42	68	17	33	342	47
TOTAL	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

TABLEAU IV. — *Répartition proportionnelle de 10.000 habitants de chaque sexe suivant l'état matrimonial.*

DÉNOMBREMENT	SEXE MASCULIN				SEXE FÉMININ			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
				1° Population totale.				
1936	4.644	4.853	438	65	4.065	4.498	1.344	93
1931	4.720	4.787	438	55	4.116	4.483	1.321	80
1921	4.865	4.573	513	49	4.364	4.172	1.404	60
1911 (a)	5.150	4.327	489	34	4.535	4.202	1.219	44
				2° Français et naturalisés.				
1936	4.638	4.849	447	66	4.057	4.482	1.366	95
1931	4.676	4.813	455	56	4.094	4.473	1.351	82
1921	4.848	4.584	519	49	4.364	4.156	1.420	60
1911 (a)	5.147	4.328	491	34	4.529	4.199	1.229	43
				3° Étrangers.				
1936	4.717	4.919	306	58	4.237	4.847	852	64
1931	5.212	4.499	245	44	4.517	4.678	746	59
1921	5.208	4.354	388	50	4.428	4.618	901	53
1911 (a)	5.210	4.334	417	39	4.803	4.256	887	54

(a) France sans l'Alsace et la Lorraine.

Pourcentage de variation des proportions ci-dessus au cours de la période 1911-1936.

Population totale.	— 10	+ 12	— 10	+ 91	— 10	+ 7	+ 10	+111
Français et naturalisés .	— 10	+ 12	— 9	+ 94	— 10	+ 7	+ 11	+121
Étrangers . .	— 10	+ 13	— 27	+ 49	— 12	+ 14	— 4	+ 19

La tableau IV permet de constater comment s'est modifiée, au cours des vingt-cinq années de 1911 à 1936 la structure de la population française et étrangère en ce qui concerne l'état matrimonial. Dans la population totale, la part des célibataires des deux sexes a diminué de 10 %; celle des hommes mariés a augmenté de 12 %, celle des femmes mariées de 7 % seulement. Alors que la proportion des veufs a baissé de 10 %, celle des veuves a augmenté d'autant. Enfin, le nombre relatif des divorcés a doublé : il s'est accrû de 91 % pour les hommes et de 111 % pour les femmes. Les populations française et étrangère accusent environ les mêmes modifications si l'on ne considère que les célibataires et les mariés, mais il en est tout autrement pour les veufs et les divorcés. Alors que la quote-part des veufs français et naturalisés a diminué de 9 %, celle des veufs étrangers s'est réduite de 27 %, et si l'on observe pour les veuves françaises un accroissement de 11 %, on constate pour les veuves étrangères une réduction de 4 %. Enfin, l'augmentation de la proportion des divorcés est beaucoup moins forte parmi les étrangers que parmi les Français; pour les hommes elle s'établit respectivement à 49 % contre 94 %, pour les femmes à 19 % contre 121 %.

Si l'on définit comme *population mariable* l'ensemble des hommes célibataires, veufs et divorcés de dix-huit à cinquante-neuf ans et celui des femmes célibataires de quinze à quarante neuf ans, on obtient, en 1936, pour les mariables les effectifs suivants : 3.441 milliers d'hommes et 3.625 milliers de femmes contre 3.870 milliers d'hommes en 1931 et 4.174 milliers de femmes. Il s'est donc produit, par rapport à 1931, une importante réduction due essentiellement à la faiblesse des générations de guerre 1915 à 1919 qui, en 1936, sont entrées dans la population mariable. On y constate un surplus de 184.000 femmes. Cet excédent qui, en 1921, dépassait un million en raison des pertes de guerre, est allé en diminuant depuis cette date : 693.000 en 1926 et 304.000 en 1931. Rappelons qu'en 1911, il y avait un écart de 36.000, la majorité des mariables revenant, cette année-là, au sexe masculin.

TABLEAU V. — *Nombre de personnes ne sachant pas à la fois lire et écrire.*

ANNÉE	AGE en années	FRANÇAIS	NATURALISÉS	ÉTRANGERS	ENSEMBLE
		a) *Nombres absolus en milliers.*			
1936	5-9	510	3	28	541
	10-14	1.026	37	263	1.326
1931	5-9	510	2	43	555
	10-14	1.354	30	347	1.731
		b) *Proportions pour 1.000.*			
1936	5-9	200	206	240	202
	10-14	33	81	143	40
1931	5-9	195	196	283	200
	10-14	45	89	162	53
1921	5-9	223	257	352	227
	10-14	78	107	178	82

Les proportions d'illettrés sont plus élevées pour les enfants de cinq à neuf ans que pour les personnes âgées de dix ans et plus; elles sont aussi plus fortes pour les étrangers que pour les Français et naturalisés.

Chez les enfants de moins de dix ans, la proportion d'illettrés s'est légèrement relevée dans le groupe des Français et des naturalisés, mais elle a baissé chez les étrangers. Ce n'est que parmi les personnes âgées de dix ans et plus que le nombre relatif des illettrés est en recul sensible, mais cette baisse se manifeste aussi bien chez les Français que parmi les étrangers. Au cours de la période 1921-1936, la proportion des illettrés âgés de dix ans et plus a baissé de la façon suivante : Français 58 %, naturalisés 25 %, étrangers 20 %, ensemble 51 %.

Quant à la répartition géographique des illettrés, elle ne s'est guère modifiée : les régions de l'Est, des Alpes et Paris fournissent les proportions les plus faibles; en revanche, les illettrés sont relativement les plus nombreux en Corse, dans les départements bordant à l'ouest et au nord le Massif Central, dans les Pyrénées et en Bretagne.

TABLEAU VI. — *Population présente suivant la nationalité.*

ANNÉE de recensement	POPULATION présente en milliers	NÉS FRANÇAIS en milliers	NATURALISÉS		ÉTRANGERS	
			en milliers	pour 10.000 habitants	en milliers	pour 10.000 habitants
1936 (*a*)	41.183	38.468	517	125	2.198	534
1931 (*a*)	41.228	38.152	361	88	2.715	658
1926 (*a*)	40.228	37.570	249	62	2.409	599
1921 (*a*)	38.797	37.011	254	66	1.532	395
1911 (*b*)	39.192	37.779	253	64	1.160	296
1901 (*b*)	38.454	37.195	222	59	1.034	269
1881 (*b*)	37.405	36.327	77	21	1.001	267

(*a*) 90 départements.
(*b*) 87 départements.

De 1931 à 1936 le nombre des habitants nés français a augmenté de 316.000, soit 0,8 %. En revanche, le nombre des étrangers a diminué de 517.000 ou de 19 %. La variation la plus importante a été constatée parmi les naturalisés : leur effectif s'est accrû de 156.000 ou de 43 %.

Jusqu'en 1931, le nombre d'étrangers a continué le mouvement ascendant amorcé depuis 1851 et interrompu de 1891 à 1901. De 1931 à 1936, les naturalisations ont été plus nombreuses qu'au cours des cinq années précédentes. D'autre part, la crise mondiale qui a éclaté en 1929 a eu pour conséquence à la fois de ralentir l'immigration étrangère en France et de provoquer le retour dans leur pays d'origine d'une certain nombre d'étrangers venus en France dans la période de prospérité antérieure à 1931.

Le tableau ci-après fournit, pour les années de recensement 1936 et 1931 la répartition des étrangers suivant la nationalité tant en nombres absolus qu'en chiffres proportionnels. On remarquera que la diminution, du nombre des étrangers a touché les ressortissants de tous les pays sans exception.

TABLEAU VII. — *Nationalité des étrangers en 1936 et 1931.*

NATIONALITÉS	NOMBRES ABSOLUS EN MILLIERS		PROPORTIONS POUR 10.000 ÉTRANGERS de nationalité déclarée	
	1936	1931	1936	1931
Allemands	58	72	267	268
Belges	195	254	897	947
Britanniques	30	49	138	183
Espagnols	254	352	1.168	1.312
Italiens	721	808	3.316	3.015
Luxembourgeois	16	21	74	78
Polonais	423	508	1.946	1.894
Portugais	28	49	129	183
Roumains, Yougoslaves, Bulgares	38	52	175	194
Russes	64	72	294	268
Suisses	79	98	363	365
Tchécoslovaques	35	47	161	175
Turcs	31	36	142	134
Américains	18	31	83	116
Africains	86	105	396	391
Autres nationalités	98	128	451	477
Nationalité non déclarée	24	33	—	—
TOTAUX	2.198	2.715	10.000	10.000

Les nombres proportionnels d'étrangers varient fortement suivant les départements. Les plus forts s'observent dans les départements voisins des frontières : Alpes-Maritimes. Moselle, Pyrénées-Orientales, Meurthe-et-Moselle, Bouches-du-Rhône. Les plus faibles sont enregistrés en Bretagne et dans les régions avoisinantes de l'Ouest, du Centre-Ouest,

TABLEAU VIII. — *Population présente suivant le lieu de naissance. Proportions pour 1.000.*

ANNÉE de recensement	FRANÇAIS			NATURALISÉS		ÉTRANGERS	
	nés dans le département	nés dans un autre département	nés hors de France	nés en France	nés hors de France	nés en France	nés hors de France
1936	738	255	7	194	806	131	869
1931	744	250	6	153	847	107	893

En 1936, les trois quarts des Français ont été recensés dans leur département de naissance. Bien qu'elle aille en diminuant, cette proportion témoigne de l'attachement du Français au sol natal. Parmi les naturalisés on compte un cinquième comme étant nés en France; cette proportion s'est accentuée depuis 1931. Il en est de même pour les étrangers : alors qu'en 1931 11 % d'entre eux étaient nés en France, cette proportion s'élève à 13 % en 1936.

IV. — *État de la population de divers pays.*

1. Population mondiale depuis 1800.

ÉPOQUE	POPULATION mondiale en millions	EUROPE		AMÉRIQUE		AUTRES PARTIES du monde		INDICES DE POPULATION Base 1800 = 100			
		Millions d'habitants	Pourcentage de la population mondiale	Millions d'habitants	Pourcentage de la population mondiale	Millions d'habitants	Pourcentage de la population mondiale	mondiale	Europe	Amérique	Autres parties du monde
1800	873	187	21,4	25	2,9	661	75,7	100	100	100	100
1840	1.000	251	25,1	49	4,9	700	70,0	115	134	196	106
1870	1.343	306	22,8	85	6,3	952	70,9	154	164	340	144
1900	1.551	401	25,8	144	9,3	1.006	64,9	178	214	576	152
1910	1.686	446	26,4	178	10,6	1.062	63,0	193	238	712	161
1920	1.770	447	25,3	208	11,7	1.115	63,0	203	239	832	169
1930	2.013	506	25,1	252	12'5	1.255	62,4	231	271	1.008	190
1940	2.216	534	24,1	276	12,5	1.406	63,4	254	286	1.104	213

Superficie et population des parties du monde vers 1940.

DÉSIGNATION	SUPERFICIE en millions de kilomètres carrés	POPULATION en millions	POPULATION en pourcentage de la population mondiale	HABITANTS par kilomètre carré
Europe	11,4	534	24,1	40,8
Asie	41,3	1.235	55,7	29,9
Afrique	30,3	160	7,2	5,3
Amérique	42,9	276	12,5	6,4
Australie et Océanie	8,9	11	0,5	1,2
Ensemble	134,8	2.216	100,0	16,4

2. *Belgique.*

D'après les registres de la population au 31 décembre 1940, le nombre des habitants s'élevait à 8.294.674 dont 4.089.305 hommes et 4.205.369 femmes. Par rapport à l'année précédente, la population a diminué de 13.512 habitants, soit de 0,16 %. La population masculine ayant régressé dans une plus forte proportion que la population féminine, l'excédent du sexe féminin s'est accrû; on compte 1.028 femmes pour 1.000 hommes contre 1.026 en 1939.

Population par provinces. — Nombres en milliers.

	31 décembre 1940	31 décembre 1939
Anvers	1.258	1.260
Brabant	1.764	1.770
Flandre occidentale	971	971
Flandre orientale	1.201	1.196
Hainaut	1.228	1.234
Liège	879	883
Limbourg	424	421
Luxembourg	217	217
Namur	353	356
Belgique	8.295	8.308

Seules les deux provinces de Flandre et celle de Limbourg ont augmenté depuis 1939. La moitié de la population de la Belgique vit dans des communes de moins de 10.000 habitants. Les cinq grandes villes abritent avec leurs faubourgs 2 millions de personnes, soit près du quart de la population totale.

3. *Italie.*

La population au 1er janvier 1942 a été calculée à 45.238.000; elle est en augmentation de 350.000 ou de 0,78 % sur l'année précédente. La superficie d'après le nouveau cadastre étant de 310.195 kilomètres carrés, la densité s'établit à 145,8 habitants par kilomètre-carré.

Si l'on tient compte des anciens territoires yougoslaves, des provinces actuelles de Ljubljana et de Dalmatie, la superficie totale s'élève à 320.818 kilomètres carrés et la population au nombre arrondi de 46 millions ce qui fournit une densité de 143,4 habitants au kilomètre carré.

4. *Hongrie.*

Résultats du recensement du 31 janvier 1941 et du recensement complémentaire opéré, le 10 octobre 1941 dans les parties rattachées. Après le traité de Trianon, la Hongrie comprenait 93.073 kilomètres carrés; son territoire actuel est de 171.753 kilomètres carrés, soit une augmentation de 78.680 kilomètres carrés ou les six septièmes de l'ancienne superficie. La population actuelle s'élève à 14,7 millions d'habitants dont les deux tiers (63,5 %), soit 9,3 millions, reviennent au territoire du Traité de Trianon et 36,5 %, soit 5,4 millions, au territoire annexé. La densité du territoire actuel s'établit à 85,4 habitants par kilomètre carré contre 100,2 dans l'ancien territoire. Sur 14.669.000 personnes, on en compte 7.222 mille du sexe masculin et 7.447 mille du sexe féminin.

Le tableau suivant permet de se rendre compte des modifications successives du territoire et de la population de la Hongrie.

TERRITOIRES	POPULATION EN MILLIERS			AUGMENTATION annuelle moyenne en %		HABITANTS par kilomètre carré		
	1941	1930	1910	de 1930 à 1941	de 1910 à 1941	1941	1930	1910
Hongrie (après le Traité de Trianon). . . .	9.314	8.688	7.615	0,72	0,74	100,2	93,5	82,0
Territoires du Nord annexés à la suite de la première sentence de Vienne (nov. 1938).	1.058	1.034	870	0,23	0,73	88,3	86,3	72,6
Subcarpathes (mars-avril 1939).	698	593	497	1,76	1,35	57,0	48,5	40,6
Territoires de l'Est annexés à la suite de la deuxième sentence de Vienne (août 1940).	2.573	2.394	2.185	0,75	0,59	59,9	55,7	50,9
Territoires du Sud ayant appartenu à la Yougoslavie (11 avril 1941).	1.026	1.023	935	0,02	0,31	88,0	87,8	80,3
Ensemble.	14.669	13.732	12.102	0,68	0,71	85,4	80,0	70,5

Les villes hongroises sont caractérisées par leur étendue extrêmement importante; c'est ainsi que Maria Thérésiopol (Szabadka, Subotica) avait, en 1910, une superficie de 974 kilomètres carrés et ne comptait que 86.700 habitants.

Voici comment se répartit, en 1941, la population suivant les diverses catégories de communes.

CATÉGORIES DE COMMUNES	NOMBRE DE COMMUNES		POPULATION EN MILLIERS		AUGMENTATION en % par rapport à 1930
	absolu	en %	nombre absolu	en %	
Au-dessous de 1.000 habitants.	3.541	53	2.054	14	4,8
1.000 à moins de 10.000 hab.	2.970	45	7.099	48	
10.000 à moins de 100.000 hab.	171	2	3.880	27	9,6
100.000 et plus	5	—	1.636	11	12,2
Ensemble	6.687	100	14.669	100	6,8

Plus de la moitié des communes comptent moins d'un millier d'habitants; elles groupent 14 % de la population. Presque la moitié de la population (48 %) habitent des villes de 1.000 à 10.000 habitants. Les cinq villes de plus de 100.000 habitants totalisent 1.636.000 personnes, soit 11 % de la population. Ce sont elles qui, depuis 1930, accusent la plus forte augmentation :12,2 %, alors que les villes de 10.000 à 100.000 habitants n'ont gagné que 9,6 % de leur population en 1930. L'augmentation la plus faible a eu lieu dans l'ensemble des communes de moins de 10.000 habitants : 4,8 %.

5. *Maroc.*

Les résultats provisoires du comptage du 1er mars 1941 fournissent le chiffre de 7.983.473 habitants, soit 1,7 millions (27,6 %) de plus qu'en 1936. L'augmentation au cours des cinq dernières années est donc plus forte que celle constatée de 1931 à 1936 (0,9 million ou 16,5 %). L'augmentation de la population marocaine s'élève à 1,6 millions.

La superficie du Maroc étant de 398.627 kilomètres carrés, la densité, en 1941, s'établit à 20 habitants par kilomètre carré. Les villes absorbent 1,4 millions de personnes, soit 17,5 %de la population. Près d'un quart de l'augmentation totale, c'est-à-dire 415.000 personnes (42,2 %) revient à la population urbaine; quant à la population rurale, elle n'a augmenté que de 25,1 %.

Voici comment s'est développée la population des principales villes :

Villes	1941	1936	Pourcentage d'augmentation depuis 1936
Casablanca	454.300	257.430	76,5
Marrakech.	189.400	190.314	—0,5
Fez.	179.211	144.424	24,1
Rabat.	122.016	83.379	46,3
Meknès	113.900	74.702	52,5
Oudjda	63.381	34.523	83,6
Salé.	44.550	31.823	40,0
Safi.	35.574	25.159	41,4
Mazagan	32.200	24.391	32,0
Port-Lyautey	26.663	17.601	51,5
Mogador.	25.666	15.166	69,2
Settat.	24.533	18.146	35,2

Des sept villes comptant de 20.000 à 100.000 habitants, cinq s'échelonnent sur la côte.

6. Mozambique.

On a dénombré fin 1940 5.025.815 indigènes dont 2.380.979 du sexe masculin. Depuis 1930, l'accroissement annuel se chiffre à 2,37 % de la population moyenne. L'excédent de femmes est élevé : on compte 1.111 femmes pour 1.000 hommes. Le nombre des personnes non indigènes est de 53.675, en augmentation de 7.925 depuis le recensement de 1935, soit de 3,19 % de la population moyenne.

7. États-Unis d'Amérique.

En 1941, on a compté 133.965.000 personnes, soit une augmentation de 2,6 millions ou de 1,9 % par rapport au recensement du 1er avril 1940. L'augmentation est due au relèvement de la natalité et au retour de certains Américains vivant à l'étranger.

8. Costa Rica.

Population au 1er janvier 1941 : 656.129 habitants. Superficie : 49.827 kilomètres carrés. Densité 13,2 habitants par kilomètre carré.

9. Cuba.

Recensement juillet 1940 (résultats provisoires) : Population 4.291.063. Superficie : 114.524 kilomètres carrés. Densité 37,5 habitants par kilomètre carré. Densité plus forte dans le nord de l'île (129 habitants par kilomètre carré) qui comprend la capitale La Havane. Plus du quart de la population est constitué par des nègres. Depuis le dernier recensement (21 septembre 1931) la population a augmenté de 328.719 personnes, soit de 8,3 %.

10. Panama.

Suivant le recensement de septembre 1940, la population est de 625.836 personnes. Sur une superficie de 74.010 kilomètres carrés, la densité s'établit à 8,6 habitants par kilomètre carré. Depuis 1930, la population a augmenté de 168.377 personnes, soit de 36 %. L'accroissement est particulièrement élevé dans les provinces de Boras del Toro, Panama, Chiriqui et Colon; c'est la province de Coclé qui a le moins augmenté.

11. Uruguay.

D'après les résultats provisoires du dénombrement opéré en 1941, la population comprend 2,3 millions d'habitants, contre 1.180.000 le 31 décembre 1911; elle a donc doublé en trente ans. La superficie étant de 186.926 kilomètres carrés, la densité s'établit à 12,3 habitants par kilomètre carré.

12. Birmanie.

D'après le dénombrement du 5 mars 1941, la population s'élève à 16.824.000 habitants, soit une augmentation, par rapport à 1931, de 2,2 millions ou de 14,7 %, augmentation de même importance que celle de l'Empire des Indes dont la Birmanie était une province jusqu'en 1937. Comme au Japon et aux Indes, on y constate un excédent d'hommes : 8.576.000 hommes contre 8.248.000 femmes, soit 962 femmes pour 1.000 hommes. Avec une superficie de 604.721 kilomètres carrés, la densité ressort à 27,8 habitants par kilomètre carré; elle est plus faible que celle des provinces voisines du Bengale et de l'Assam.

En 1931, la capitale Rangoon comptait (faubourg compris) 400.415 habitants, Mandalay avec faubourgs 147.932 habitants, le port Moulmein 65.500 habitants, Bassein 45.662 habitants et Akyab 38.094 habitants.

13. Indes.

Le recensement décennal de mars 1941 a fourni le nombre provisoire de 388,8 millions d'habitants, dont 200.928.000 du sexe masculin et 187.872.000 du sexe féminin. Par rapport à 1931, l'augmentation ressort à 50,7 millions, soit à 15 %. Elle a été plus forte que celle de la période décennale précédente (1921-1931) qui s'élevait à 32,4 millions, soit 10,6 %. Pour une superficie de 4.079.370 kilomètres carrés la densité ressort à 95 habitants par kilomètre carré. La prédominance du sexe masculin qui a toujours été forte aux Indes s'est encore accentuée : en 1941, on compte 935 femmes pour 1.000 hommes.

Les deux villes de plus d'un million d'habitants sont : Calcutta, 2.109 milliers contre 1.486 en 1931 et Bombay, 1.488 milliers contre 1.341 en 1931.

Voici comment se répartissait, en 1931, la population suivant les diverses religions : Hindous 225,3 millions; Mahometans 77; Sikhs 4,3; Jainas 1,3; Païens 7,6; Chrétiens 6; juifs 0,019. Depuis le début du siècle la proportion des Hindous a baissé alors que celle des Mahometans a augmenté. En 1931, la population de provenance européenne et anglo-indienne s'élevait à 274.069, dont 143.710 sujets britanniques.

Paul Gasc.